

# COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU COMITÉ DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 14 JUIN 2014 à 10 heures.

**Présents** : M. Guittard, Mme Kerdraon, M. Jestin, M. Janetti, Mme et M. Robin, Mme Montbel représentant aussi Mme Gourjon, Mme Stelly, M. Soulier

**Excusés** : Mme et M. Maisonobe-Grange, Mme Ameilbonne, M ; Grange, Mme Pouzol, Mme Pracastin

## ORDRE DU JOUR

- **Tour de table de présentation des participants et de leurs attentes**
- **Élection du bureau du comité (coprésident et secrétaire),**
- **Point de situation sur les questions en suspens suite à séance du 11/01/2014. Questions diverses.**

Madame Nadine DEFRANÇOIS, élue municipale désignée par le maire pour présider le comité de village de Sauteyras, se présente aux participants qui le font ensuite.

### Attentes exprimées par les participants

- Réunir le comité de village au moins 2 fois par an ou plus en cas de besoin.
- Entre 2 réunions, pouvoir bénéficier, de la part de Nadine Desfrançois, d'informations concernant l'évolution des points abordés en comité et pris en compte par le conseil municipal, ainsi que ceux traités par la ComCom.
- Remise en service de la "news letter" du site web d'Aydat (auparavant, elle fournissait aux abonnés quelques informations au fil de l'eau, dont les dates des conseils municipaux).
- Connaître le nom des élus d'Aydat qui font partie des commissions communautaires et lesquelles ? Connaître les dates de réunions des commissions.
- Il est rappelé que le comité de village n'a pas à se préoccuper de différents privés mais seulement d'aspects collectifs dont la prise en charge et les décisions à prendre sont de la compétence de la municipalité.

## ÉLECTION DU BUREAU

La révision, par le conseil municipal, de la charte des comités de villages a fixé à 3 ans la durée des mandats contre 2 précédemment.

Election à l'unanimité de Madame KERDRAON comme coprésidente et de Monsieur SOULIER comme secrétaire.

A l'issue de la mise en place des comités de tous les villages, les coprésidents seront conviés à une réunion avec le conseil municipal.

## POINT DE SITUATION SUR LES QUESTIONS EN SUSPENS, SUITE À LA SÉANCE DU 11/01/2014

### 1. **Base nautique - Office du tourisme**

- Le problème des horaires d'ouverture du passage en bordure du lac devant la base nautique subsiste malgré les remarques formulées depuis plusieurs années par le comité de village.
- Le comité s'étonne de la fermeture de l'office du tourisme un samedi matin du mois de juin. Comment font les touristes déjà présents à cette époque de l'année pour trouver des renseignements ?

### 2. **Limitation de la vitesse sur le boulevard du Lac (avant le panneau SAUTEYRAS) et autres aspects**

- En dehors des périodes de forte fréquentation, le boulevard du lac est emprunté à grande vitesse par certains automobilistes qui arrivent au panneau Sauteyras très au delà de 50 km/h. Il existe donc un véritable danger, au même titre qu'au bas du chemin de Tessignou, lorsque l'on veut s'engager sur le boulevard.
- Le Comité de village relève une fois de plus que nous sommes sur un lieu touristique, vanté dans les brochures du conseil général et très fréquenté en période estivale. Une attention toute particulière devrait être portée à ce problème de circulation notamment vis à vis du label Pavillon bleu obtenu et du label Handicap attendu.
- **Nous comptons donc toujours sur une action soutenue de la Com Com et de l'Epic et sur l'engagement de la nouvelle équipe municipale, et demandons des réponses :**
  - Des mesures dissuasives seront-elles prises ?
  - Quelles négociations avec le conseil général sont-elles possibles ?
  - Quand l'aménagement du parking en bout de lac sera-t-il réalisé ?
  - Quand le trottoir le long du boulevard sera-t-il rénové ?

### 3. **Circulation chemin de Tessignou**

- L'étroitesse du chemin et sa fréquentation nécessiteraient la pose, d'un panneau de circulation alternée, voire même celle d'un panneau annonçant le passage de groupes de randonneurs.

### 4. **Balustrade le long du boulevard du Lac :**

- Dans le tournant avant la descente d'accès à la plage, il a été observé que l'espace entre les extrémités des balustrades en métal et les murets en maçonnerie, est parfois trop large et permet à un enfant de se faufiler dangereusement.
- Une partie de la balustrade au bout du lac, vers les ânes reste descellée.

### 5. **Bld du lac : Matérialisation des voies de circulation et du passage piétons – Protection des trottoirs**

- Les passages piétons dans Sauteyras ne sont pas matérialisés.
- Il manque toujours un marquage de rive en bordure de route devant chez Mme et M. Olivier.

- Des 2 côtés du boulevard, en direction d'Aydat, au dessus de la plage et vers les restaurants, le remplacement des potelets bois par le dépôt de roches est impératif pour supprimer tout stationnement, afin de préserver le passage des piétons et assurer la continuité du chemin vers la zone humide.
  - En face de chez M. Maisonobe, le passage piéton en surplomb nécessite en urgence une protection à cause du risque de chute.
- 6. Aménagement du site géologique rue Beau-site**
- Cet aménagement demeure toujours un souhait du Comité, avec l'implantation d'une poubelle.
- 7. Élargissement du chemin de Papianilla et assainissement collectif**
- Le SMVVA (syndicat mixte de la vallée de la Veyre et de l'Auzon) gère maintenant le projet du prolongement du collecteur transmis par le Maire avec la demande de subvention associée.
  - Ne serait-il pas opportun, comme la municipalité doit s'assurer de l'accord des propriétaires riverains pour l'empiètement sur leurs parcelles, de faire établir un document d'arpentage ? Ce document sera nécessaire de tout façon à ceux qui voudraient prendre plus ou moins rapidement des dispositions de cessions foncières.
- 8. Bouche d'incendie**
- Aucune des bouches d'incendie à Sauteyras ne sont conformes à la réglementation sauf celle vers le centre de loisirs. Le Sivom d'Issoire (gestionnaire de l'alimentation en eau potable d'une partie de la commune) a ce problème à solutionner.
- 9. Problème de nuisance sonore à l'espace loisirs**
- Le Comité de village souhaite connaître la convention de location de la salle du centre de loisirs, pour savoir ce qu'elle prévoit pour préserver la tranquillité du voisinage.
  - Ne pourrait-on prévoir un système de coupure automatique d'alimentation ciblée au delà du volume sonore autorisé comme cela existe dans d'autres communes ?
- 10. Problème de préjudice visuel**
- Dans la proximité de l'espace de loisirs et du domaine de la fondation, l'attitude incomprise d'un riverain dont l'espace privé ressemble peu à un lieu de vie, crée préjudice au voisinage et à l'image d'une station de touristique.
- 11. Emplacement et état des poubelles**
- Rue beau site, les riverains réclament, depuis 6 ans, une plate-forme de poubelles, avec palissade en bois. Que va faire la nouvelle municipalité ?
  - Le rapport remis par Mr JANETTI lors de la réunion précédente sur l'emplacement des poubelles ne semble pas avoir reçu beaucoup d'échos pour l'instant. Le comité de village souhaite la prise en compte de ce rapport et demande en particulier un nettoyage régulier des poubelles de la forêt cet été.
  - Celles au bas du chemin du Tessignou ont recueilli récemment des carcasses et viscères d'animaux. Pour cette infraction constatée par la gendarmerie un nettoyage spécifique des poubelles et des sols est nécessaire pour supprimer définitivement toute odeur nauséabonde.
  - A cet endroit, une poubelle jaune de plus devient nécessaire depuis la mise en location des chalets de la ville de Paris. Les nouveaux résidents ignorent peut-être l'existence d'une déchetterie. Il sera utile de les informer. Ils recevront le présent CR.
  - Pour rappel, les poubelles ne sont pas vidées si elles n'ont pas un contenu adéquat.
- 12. Signalétique – Panneaux d'affichage**
- Le comité de village constate le non respect de la charte graphique du Parc des volcans concernant l'affichage commercial et la prolifération des panneaux principalement dans le secteur vers le camping et les ânes. La mairie compte-t-elle intervenir ?
- 13. État des lieux depuis le tournant des ânes jusqu'au panneau Sauteyras**
- Le comité de village souhaite obtenir réponse aux interrogations déjà exprimées : Quel devenir pour la cabine téléphonique ? Le désherbage sur le trottoir va-t-il être assuré par la mairie ? Le contrôle des cartes de pêches en bout de lac va-t-il permettre aussi de dissuader les pique-niques pieds dans l'eau avec proliférations d'emballages, dans cette zone réservée à la pêche ? L'avaloir des eaux de pluies souvent obturé par des feuillages et aiguilles de pin sera-t-il régulièrement nettoyé ?
- 14. PLU**
- En amont de l'enquête publique, le comité propose, à défaut de pouvoir participer aux travaux de la commission, la mise à disposition en mairie d'un cahier pour collecter les observations ou suggestions des électeurs sensibilisés.

#### AUTRES POINTS

- Pour le déneigement, Nadine Desfrancois nous informe d'une définition en cours des axes prioritaires, dont ceux des trajets des bus scolaires.
- Le traditionnel nettoyage de printemps autour du lac du 26 avril 2014 a conduit des bénévoles à collecter bon nombre de déchets dans l'enceinte même de la fondation en contrebas du boulevard du Lac.

Pas de questions diverses. Fin de séance à 11 h 40.

Dates à retenir : **6 Juillet 2014 MARCHÉ NOCTURNE, 27 juillet FETE DE L'ANE**

Le Secrétaire

La Présidente

La Coprésidente

*Si vous recevez ce document dans votre boîte à lettres et si vous disposez d'une adresse internet, vous serez bien aimable d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [corinne.kerdraon@orange.fr](mailto:corinne.kerdraon@orange.fr)  
Vous recevrez ainsi ce document par internet, ce qui économise du papier et de l'encre et fait gagner du temps aux personnes qui se chargent de distribuer bénévolement ce compte-rendu. Merci d'avance*